



AAIMCNE

ASSOCIATION D'AIDE AUX INFIRMES MOTEURS
CEREBRAUX DU NORD ET DE L'EST

RECRUTE

Médecin / Pédiatre

H/F

CDI temps partiel

0,40 ETP / 14h00 semaine

CAMSP MOZAIK

Poste à pourvoir dès que possible

Les candidatures (LM et CV) sont à adresser par mail
à

direction.camspreims@imc-ne.org

L'association AA IMC NE gère 19 établissements et services médicosociaux et sanitaires. Elle accompagne au quotidien plus de 1 000 usagers notamment en situation de handicap. Elle emploie près de 500 salariés..

Le Camsp Mozaik, est un camsp polyvalent accueillant près de 80 enfants âgés de 0 à 6 ans en situation de handicap ou porteurs de troubles du développement (motricité, langage/communication, sphère cognitive, etc..) .

Le Camsp Mozaik est basé à Châlons en Champagne.

RECRUTE 1 MEDECIN / PEDIATRE

Missions :

- Assurer les consultations d'admission et les consultations régulières de suivi.
- Définir, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, les modalités d'accompagnement et le projet de soins de l'enfant (échanges, réunions de synthèses...)
- Rédiger les projets de l'enfant et les comptes rendus des accompagnements.
- Assurer et être le/la garant(e) de la coordination du parcours de l'enfant (observation, bilan, orientation..)
- Animation des réunions institutionnelles en lien avec le directeur du CAMSP et de la coordinatrice
- Participation aux réunions médicales animées par le Médecin Directeur Technique
- Participer au développement des liens avec les acteurs du territoire concernés (professionnels de santé ambulatoires, Education Nationale, structures médico-sociales, structures hospitalières, MDPH..)
- Assurer une fonction ressource pour aux professionnels de santé, acteurs du repérage.

PROFIL ET COMPETENCES :

- Diplôme médecin généraliste , avec compétences en pédiatrie.
Pédiatre
- Connaissance du monde du handicap
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation

CONDITIONS DE TRAVAIL :*

- Temps partiel
- 14h00 / semaine
- Mutuelle et Prévoyance
- Salaire : selon CC 66 et reprise d'ancienneté